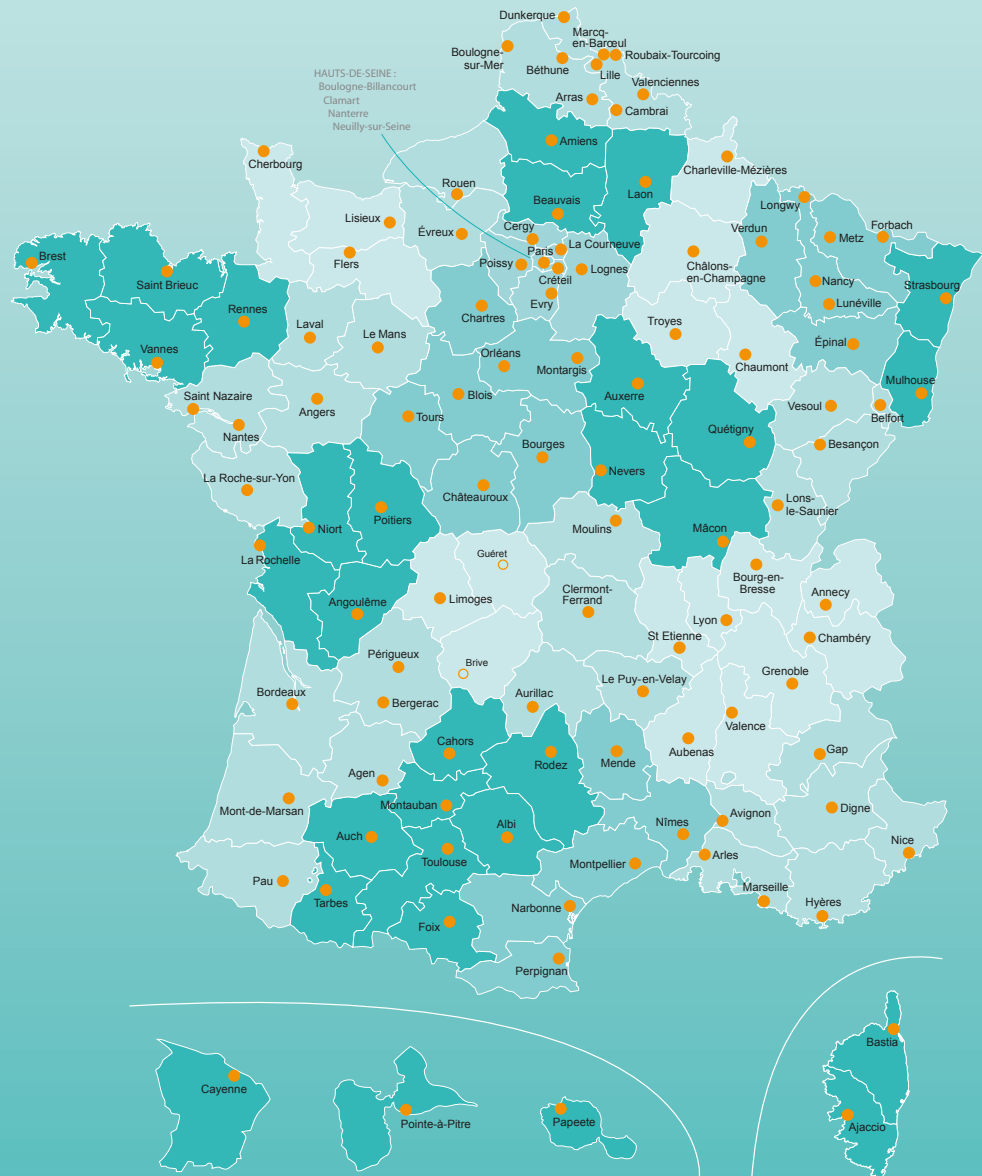


Un réseau national de proximité

114 associations = 1387 lieux d'information = 498 000 personnes accueillies = 945 000 informations traitées dans les domaines de l'accès au droit, la vie familiale et la parentalité, la lutte contre les violences faites aux femmes, l'emploi et la formation, la création d'entreprise, la sexualité et la santé.



Les CIDFF : un réseau national de proximité

Une action transversale pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes

Leur mission : Accueillir et informer

Les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – CIDFF exercent une mission d'intérêt général confiée par l'État dont l'objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les CIDFF informent, orientent et accompagnent le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit ; de la lutte contre les violences sexistes ; du soutien à la parentalité ; de l'emploi, de la formation professionnelle et de la création d'entreprise ; de la sexualité et de la santé.

Chaque année, les CIDFF reçoivent plus de 470 000 personnes et répondent à plus de 880 000 demandes d'information dont plus de 50 000 liées aux violences sexistes.

Leurs équipes pluridisciplinaires sont composées de juristes, de conseillères à l'emploi, à la formation professionnelle et à la création d'entreprise, de conseillères conjugales et familiales, de travailleurs sociaux et de psychologues...

Le réseau des CIDFF

▬ **1 agrément triennal par l'État** pour exercer leur mission d'intérêt général.

▬ **114 centres** en France métropolitaine et Outre-Mer.

▬ **1250 permanences** implantées en milieu rural, urbain et en zones sensibles, également au sein de Maisons de la Justice et du Droit, de mairies, de Centres Communaux d'Action Sociale, de Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ainsi que dans certains services de police et de gendarmerie.

Observateurs confirmés des problématiques sociétales (tenue de statistiques locales traitées nationalement), la polyvalence de leurs domaines d'intervention et leur maillage territorial contribuent au renforcement de la cohésion sociale.

Les CIDFF conduisent leur activité avec un large partenariat associatif et institutionnel local. Ils travaillent en étroite collaboration avec les services déconcentrés de l'État (dont ceux du Service des Droits des Femmes et de l'Égalité), les collectivités locales et territoriales. Ils développent avec des partenaires européens des projets soutenus par l'Europe.

Les CIDFF bénéficient du soutien des services de l'État, des collectivités territoriales, des partenaires locaux et de fonds européens.

Les engagements des CIDFF

- une prise en compte globale des situations
- une information confidentielle et gratuite
- un accueil personnalisé
- une neutralité politique et confessionnelle

Des domaines d'intervention pluriels

Accès au droit

▬ Connaître ses droits pour les faire valoir

- **Informier et orienter**, les juristes des CIDFF répondent aux demandes d'information des femmes et des familles et les dirigent, le cas échéant, vers un service interne ou un relais extérieur.
- **Apporter une réponse personnalisée**, accessible et concrète, dans le cadre d'une information globale en matière de droit de la famille, droit pénal, droit des victimes, droit du travail, droit de la consommation, droit des étrangers.
- **Animer des séances d'information collective** sur les droits.

Lutte contre les violences sexistes

▬ Combattre un archaïsme social qui entrave la liberté, l'intégrité, la sécurité des femmes

Par leur connaissance des problématiques des femmes victimes de violences sexistes, les CIDFF sont sollicités pour :

- **Écouter, repérer, informer, accompagner les femmes victimes** de violences sexistes : violences conjugales, viols et agressions sexuelles, harcèlement sexuel, mutilations sexuelles, mariages forcés. Les équipes professionnelles des CIDFF accueillent les femmes victimes et les informent sur leurs droits, identifient leurs difficultés, offrent un accompagnement global dans leurs démarches policières, judiciaires, médicales, sociales et professionnelles.
- **Sensibiliser et former** des partenaires travaillant au contact de femmes victimes de violences : police, gendarmerie, travailleurs sociaux, médecins, magistrats...
- **Prévenir** : intervention au sein des établissements scolaires, organisation de journées de sensibilisation en direction du grand public et des entreprises.

Emploi et création d'activité

■ Favoriser l'accès à l'emploi pour une véritable autonomie personnelle

En fonction des spécificités de chaque territoire, les CIDFF proposent aux femmes :

- un Service Emploi ou un Bureau d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi - label BAIE.
- une **analyse personnalisée** de leur situation et des freins à leur reprise d'emploi.
- une information, une orientation et un accompagnement pour l'élaboration d'un **projet professionnel**, d'une **recherche d'emploi** ou de **formation**.
- une information et un accompagnement personnalisé dans le cadre de la **création d'entreprise** ou **d'activité**.
- un soutien particulier aux **femmes bénéficiaires des minima sociaux** et à celles en situation de **monoparentalité**.

Les CIDFF interviennent également dans le cadre :

- de prestations **Pôle Emploi**, de conventions avec l'**AFPA**, de programmes européens ou de collaborations avec les **collectivités locales**.
- d'actions de **sensibilisation auprès des employeurs**.
- d'actions auprès de publics scolaires pour favoriser l'**élargissement des choix professionnels**.

Vie familiale et parentalité

■ Un engagement pour une parentalité responsable et partagée

Les CIDFF développent des actions auprès des familles. Ils s'inscrivent dans les dispositifs locaux des **réseaux d'aide et d'appui à la parentalité - REAAP**. Ils veillent à promouvoir l'égalité des rôles parentaux au sein des familles, notamment par des actions encourageant les pères à s'impliquer d'avantage auprès de leurs enfants. Certains CIDFF proposent des **consultations de conseil conjugal et familial**.

Santé

■ Des actions centrées sur la prévention

- une approche sexuée des questions de santé.
- différentes actions, notamment sur la contraception, la sensibilisation au dépistage de certaines maladies ou sur la question du « bien vieillir ».

Éducation et citoyenneté

■ Des leviers pour éliminer les stéréotypes

Les CIDFF mènent des actions avec des établissements scolaires pour :

- favoriser le respect et l'**égalité entre filles et garçons**.
- mobiliser les jeunes vers une **orientation professionnelle diversifiée**.
- promouvoir l'**histoire des droits des femmes** et lutter contre les **discriminations sexistes**.

Les CIDFF interviennent également auprès des spécialistes de la petite enfance pour les sensibiliser à la prise en compte des préjugés sexistes.

L'approche des CIDFF

- Sortir d'une analyse neutre des faits sociaux
- Analyser toute problématique sociale par le genre pour développer des actions susceptibles de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes
- Faire remonter aux pouvoirs publics les éléments d'analyse issus de l'activité d'information des femmes et des familles
- Intervenir de manière transversale et globale sur l'ensemble des problématiques rencontrées par les femmes

Le CNIDFF

Coordination et direction du réseau des 114 CIDFF

Le CNIDFF - **Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles**, assure, dans le cadre de son contrat d'objectif avec l'État (Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville) la **direction nationale** du réseau des CIDFF, le soutien technique et méthodologique des CIDFF. Les CIDFF adhèrent au CNIDFF et à sa charte.

Centre de ressources, de **documentation** et de **formation** des CIDFF, le CNIDFF assure une veille juridique et sociale permanente et forme les professionnel-le-s de son réseau. Il **représente** le réseau des CIDFF auprès des ministères, administrations, instances nationales, européennes et internationales.

Le CNIDFF agrège au plan national les données statistiques qu'il recueille annuellement auprès des CIDFF. Il les **analyse** et **livre son expertise** aux pouvoirs publics (groupes de travail ministériels et interministériels). Il est régulièrement auditionné par les assemblées parlementaires. Il participe à de nombreuses manifestations nationales et internationales dans le domaine des droits des femmes et de l'égalité.

Représentation nationale

Le CNIDFF est membre des instances suivantes :

- **CNAOP** Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles
- **CNAV** Conseil National de l'Aide aux Victimes
- **CNIS** Conseil National de l'Information Statistique
- **CNSP** Comité National de Soutien à la Parentalité
- **CNVA** Conseil National de la Vie Associative
- **CSIS** Conseil Supérieur de l'Information Sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale
- **OFII** Office français de l'immigration et de l'intégration
- **OPVH** Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes
- **REAAP** Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
- **Comité** d'habilitation des établissements de conseil conjugal et familial
- **Commission** nationale contre les violences envers les femmes
- **Comité** de suivi du Fonds Social Européen
- **Comité** consultatif pour l'égalité des chances (Direction générale Emploi de la Commission européenne).

Partenaire des pouvoirs publics, le CNIDFF bénéficie du soutien et du financement du **Ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale (SDFE et DGCS)**, des ministères de la **Justice et des libertés**, de l'**Intérieur**, de la **Défense**, de l'**Emploi (DGEFP)** et de **fonds européens**.

Négociation de partenariats nationaux

Pour soutenir l'action des CIDFF dans leur mission d'intérêt général le CNIDFF développe de **nombreux partenariats institutionnels et associatifs** :

- **Lutte contre les violences**, conventions avec le ministère en charge du Droit des femmes et le ministère de l'Intérieur, partenariat avec le ministère de la Justice. Convention avec **Citoyens et Justice**.
- **Emploi et Création d'entreprise**, conventions avec **Pole Emploi**, l'**APCE** Agence Pour la Création d'Entreprises, la **DGEFP** Direction générale de l'Emploi et de la Formation professionnelle, **EGEE** Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise et **France Initiative**.
- **Formation et diversification des choix professionnels**, convention avec l'**AFPA** Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes.
- **Santé/social**, conventions avec la **DGCS** Direction générale de la Cohésion sociale, l'**OCIRP** Organisme Commun des Institutions de Rente et de Prévoyance.
- **Éducation nationale**, agrément national d'association éducative complémentaire de l'enseignement public.
- **Discriminations**, convention avec la **HALDE** Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité.

Actions européennes et internationales

Dans le cadre de **programmes européens**, le CNIDFF travaille avec des représentants de divers États, administrations et organismes européens sur des thématiques telles que l'**articulation des temps**, l'**implication des pères** dans la sphère familiale, les **discriminations sur le lieu de travail**, la promotion des **droits des femmes**.

Le CNIDFF a obtenu le statut consultatif spécial auprès du Conseil Économique et Social des **Nations-Unies**.

